Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Préavis résiliation mutuelle individuelle pour mutuelle entrepris

---
Par Bb64

Bonjour, j'ai résilié ma mutuelle individuelle pour adhérer à la mutuelle obligatoire entreprise de mon conjoint embauché le 8 janvier dernier comme salarié. J'ai envoyé le justificatif employeur à notre mutuelle le 25 janvier mais la mutuelle individuelle continue à prélever mes cotisations sous prétexte que je ne suis que ayant droit et que je leur dois 2 mois de préavis. Est-ce normal ? J'avais cru comprendre que dans ce cas de figure, la résiliation pouvait se faire sans frais, ni pénalités, ni préavis. Nous sommes chez eux depuis 4 ou 5 ans donc pas dans la première année. Je vous remercie pour votre aide

---
Par chaber

bonjour

Vous pouvez résilier votre assurance personnelle moyennant le préavis de 2 mois comme prévu dans votre contrat